

Information complémentaire

Services écosystémiques

Valeurs hydrologiques

Les zones humides interviennent en tant qu'entrées des eaux souterraines du secteur. Elles participent totalement à l'élaboration et à la protection des eaux minérales d'Evian. En effet, elles garantissent une collecte des eaux et une redistribution souterraine de l'eau, mais elles ont un rôle important d'auto-épuration des eaux superficielles, véritable machine bio- géochimique, la transformation de l'azote et des différents nutriments est assurée par l'écosystème présent.

Valeurs culturelles

Les zones humides du Pays de Gavot furent au cœur de l'économie locale du plateau de Gavot durant de très nombreuses années.

Les marais étaient fauchés et les produits de fauche utilisés comme litière pour les animaux de l'étable durant l'hiver. Cette pratique agricole contribua à la bonne conservation de ces milieux naturels mais disparut avec l'évolution des techniques agricoles dans les années 50.

En hiver, la glace du lac de la Beunaz fit l'objet d'une petite exploitation traditionnelle. Au mois de janvier, l'épaisse couche de glace recouvrant le lac, était découpée en morceau puis charriée sur les rivages. Les pains de glace étaient conservés dans une glacière jusqu'en été pour les hôtels d'Evian.

Pendant la seconde guerre mondiale de 1941 à 1944, la tourbe de certains marais fut exploitée pour le chauffage. Les fosses d'exploitation laissées à l'abandon sont encore visibles, elles seront valorisées dans le cadre des sentiers d'interprétation.

Aujourd'hui, les zones humides du plateau de Gavot permettent de soutenir l'économie principale régionale par leur participation active à l'élaboration de l'eau minérale d'Evian, source de richesse et de renommée pour les populations locales.

Recherche scientifique en cours et équipements

Différents travaux de recherches ont lieu sur le site soit dans le cadre de la meilleure gestion des zones humides, soit dans le cadre d'une plus grande connaissance du site hydrologique privilégié. Les zones humides bénéficient des études suivantes :

- Description et Analyse des peuplements de rhopalocères et orthoptères des zones humides du Pays de Gavot (Asters, 2003-2004)
- Suivis en cours sur les zones humides du pays de Gavot : l'objectif est de caractériser les changements subtils qui touchent la flore (et indirectement la faune) des marais gérés. Ils relèvent de plusieurs types :
 - Y Acquisition de connaissances nouvelles (vitesse de colonisation par les arbustes...)
 - Y Suivi d'espèces patrimoniales (Liparis, Andromède à feuilles de Polium...)
 - Y Suivi des effets de la gestion (carrés permanents, transects, selon divers habitats et modalités de gestion...)
- Une thèse a été soutenue fin 2003 (F. GUITER, 2003) sur le thème de la «

Contribution pollen-analytique à l'histoire de la végétation au cours des derniers 100000 ans dans la région d'Evian... ». Cette étude paleo-pollinique a permis de situer la genèse des zones humides dans les derniers épisodes quaternaires, ainsi que de tracer l'impact anthropique sur les derniers 4500 ans. Cette étude souligne la richesse d'information contenue dans ces tourbières et soutient l'idée de conservation de ces zones.

Le site hydrologique bénéficie des études et équipements suivants :

- Un suivi scientifique en continu est assuré sur l'ensemble du site à travers la mise en œuvre d'un Observatoire : outil de surveillance basé sur l'agrégation et l'interprétation de paramètres environnementaux (physiques et chimiques), socio-agronomiques, démographiques, d'aménagement territorial, etc...permettant de qualifier le signal d'entrée du système hydrologique.
- Un équipement météorologique automatique fonctionne en continu.

Loisirs et tourisme actuels :

Le plateau de Gavot se situe sur un bassin de chalandise important. Les touristes représentent environ 42 % du volume de la population soit 1,5 millions de personnes, situées à moins d'une heure et demie du plateau.

Les stations de ski, Bernex et Thollon-les-Mémises attirent la majeure partie du tourisme durant la période hivernale. L'été, le tourisme est essentiellement centré sur les communes proches du lac Léman.

Le tourisme prend une part importante sur le plateau de Gavot mais son développement reste modéré.

ANNEXES

- CARTE DU SITE RAMSAR : Zones humides a conserver en plus des espaces proteges

- Position biogeographique du site

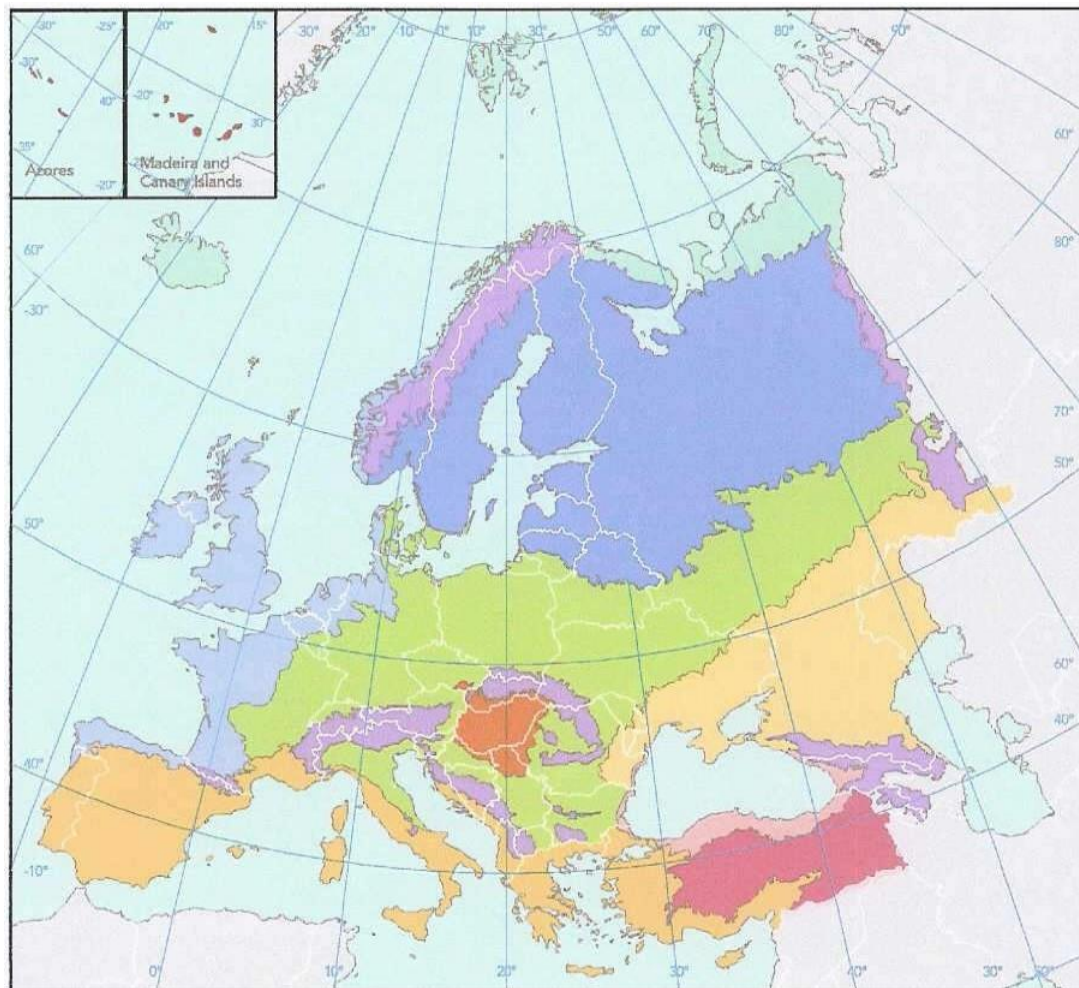
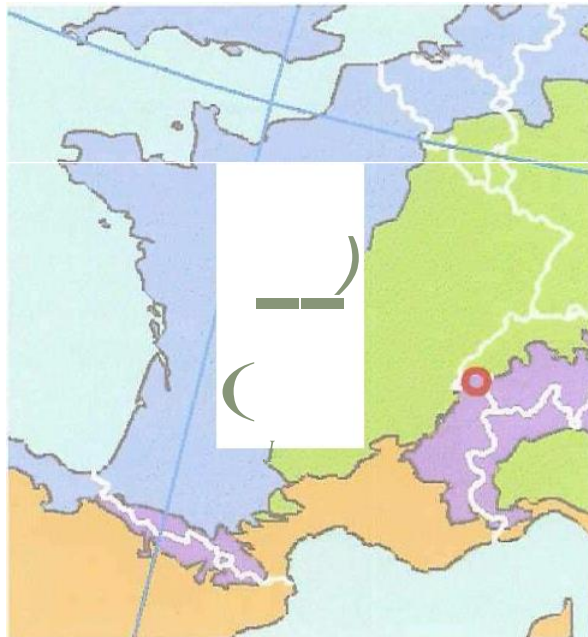
- *ESPECES VEGETALES D'INTERET DES ZONES HUMIDES DU PAYS DE GAVOT*
- **TABLEAU EXPLICATIF DES LISTES D'EVALUATION FAUNE-FLORE**
- **CARTE DU SOL DU PLATEAU DE GAVOT**
- **CARTE DES ESPACES PROTEGES PAR LE CADRE NATIONAL ET EUROPEEN : ARRETES PREFECTAURAUX DE PROTECTION DE BIOTOPE ET LE RESEAU NATURA 2000**

PIECES JOINTES :

- **DELIBERATION DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DES DEUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES**
- **CD-ROM**

	Biogeographic region
D	Arctic region
LJ	Boreal region
L	Atlantic region
L	Continental
LJ	Alpine (Alps, Pyrenees, Carpathians, Dinaric Alps, Balkans and Rhodopes, Scandes, Urals and Caucasia).
	Pannonian
LJ	Mediterranean
	Macaronesian (Includes Azores, Madeira, Canaries islands)
LJ	Steppic
	Black Sea
L	Anatolian

Position biogéographique du site



Espèces végétales d'intérêt des zones humides du Pays de Gavot

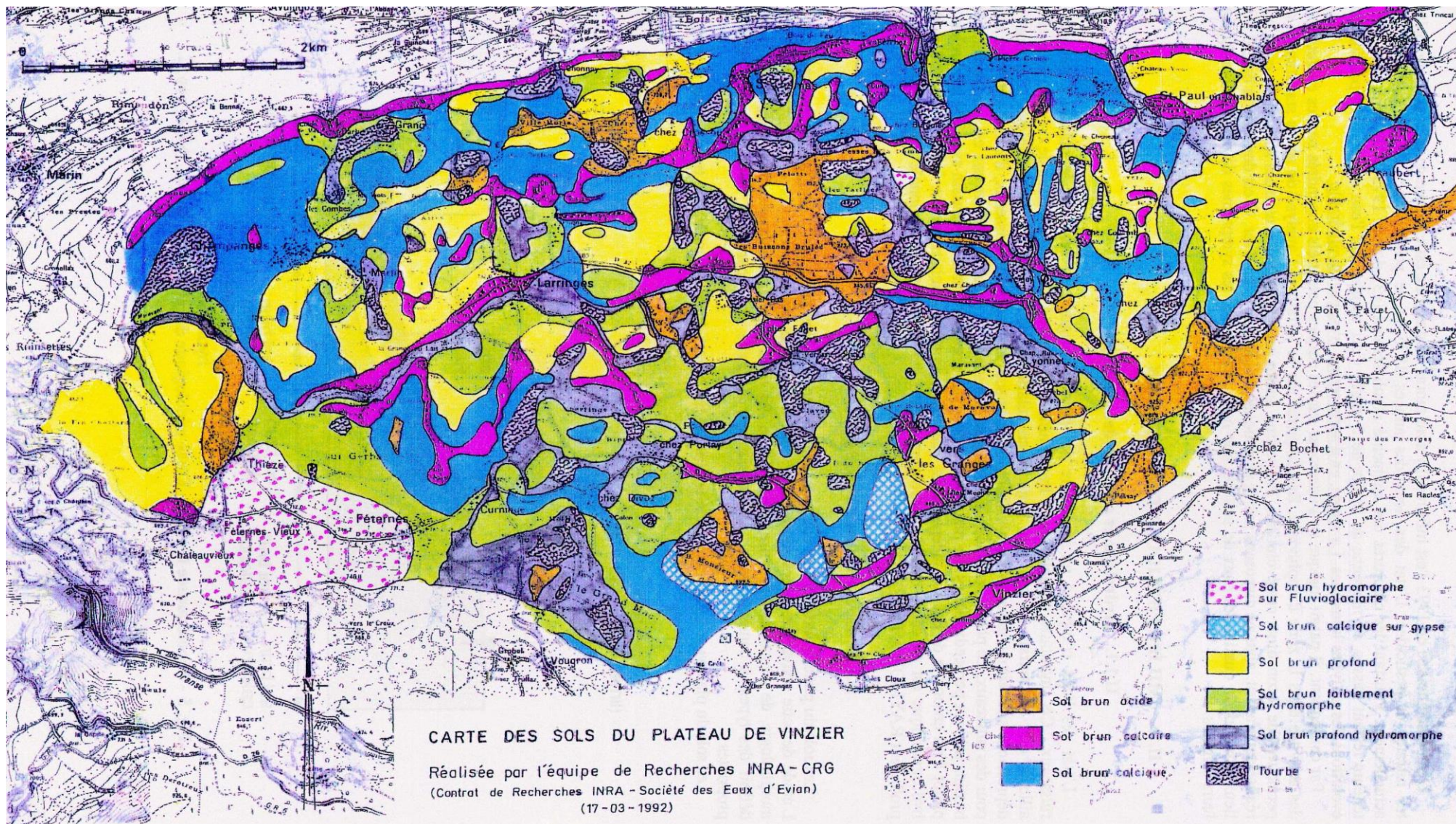
Nom scientifique	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LN2	LRR	LRD
Ophioglossum vulgatum L.				1					
Dryopteris remota (Döll) Druce									V
Thelypteris palustris Schott				1					
Dianthus superbus L.			1				1		
Drosera longifolia L.			1				1		
Drosera rotundifolia L.			1				1		
Drosera x-obovata Mort. et Koch									V
Cardamine pratensis L. subsp. matthioli (Moretti) Nyman									I
Andromeda polifolia L.		1					1		R
Vaccinium microcarpum (Turcz. ex Rupr.) Schmalh.				1			1		R
Laserpitium prutenicum L.				1					
Peucedanum palustre (L.) Moench				1					V
Utricularia minor L.				1					
Inula helvetica Weber				1					
Senecio aquaticus Hill								1	
Scheuchzeria palustris L.		1					1		V
Luzula sylvatica (Hudson) Gaudin									R
Carex appropinquata Schumacher				1					
Carex dioica L.							1		
Carex elongata L.								1	
Carex lasiocarpa Ehrh.				1			1		R
Carex limosa L.		1					1		
Carex pseudocyperus L.					1				R
Eriophorum gracile Koch ex Roth		1					1		V
Rhynchospora alba (L.) Vahl				1					V
Schoenus ferrugineus L.		1					1		
Alopecurus geniculatus L.									V
Sparganium emersum Rehmman				1					E
Sparganium minimum Wallr.				1					E
Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó				1					
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard				1					
Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard	1	1				V			
Spiranthes aestivalis (Poiret) L.C.M. Richard		1					1		E
Nombre d'espèces	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LN2	LRR	LRD
33	1	7	3	14	1	1	12	2	16

Tableau explicatif des listes d'évaluation faune-flore

Espèces protégées	DH2 : annexe 2 de la Directive Habitats, espèces d'intérêt communautaire PN : protection nationale PN2 : annexe 2 de la liste de protection nationale, espèces protégées mais commercialisables PR : protection régionale PD : protection départementale
Espèces rares ou menacées	LRN : liste rouge nationale

	<p>V = vulnérable R = rare S = à surveiller E = en danger ? = indéterminé X = disparue</p> <p>LN2 : espèces à surveiller LRR : liste rouge régionale LRD : liste rouge départementale</p> <p>Ex : éteint Ex? : présumé éteint E = en danger V = vulnérable R = rare I = incertain</p>
--	---

CARTE DES SOLS DU PLATEAU DE GAVOT



- **CARTE DES ESPACES PROTEGES PAR LE CADRE NATIONAL ET EUROPEEN : ARRETES PREFECTORAUX DE PROTECTION DE BIOTOPE ET LE RESEAU NATURA 2000**

